

CANTON DE BERNE

Le Gouvernement a présenté son programme de législature 2023-2026, mais avec la perspective de l'horizon 2030.

Balance entre nature et finance

PAR DAN STEINER

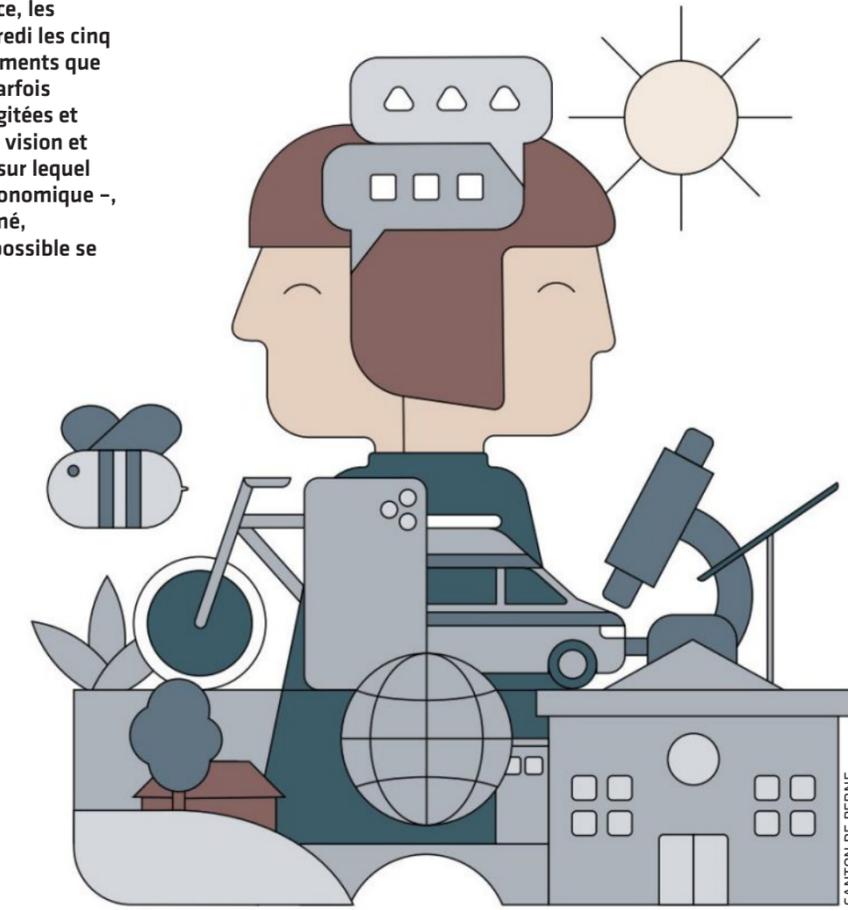
→ La politique, explique le Gouvernement bernois, c'est un tiraillement constant entre l'intérêt citoyen et celui de l'Etat. «La collectivité fait notre force, les divisions nous affaiblissent», juge le Canton, qui a présenté ce mercredi les cinq axes du programme gouvernemental pour 2023 à 2026. «Les changements que nous avons connus ces dernières années ont parfois été profonds, parfois chargés d'émotions, souvent déconcertants. C'est lors de périodes agitées et pleines de défis que des repères clairs sont importants.» Mû par une vision et des buts à atteindre d'ici à 2030, le Conseil exécutif tire un fil rouge sur lequel balance l'économie – potentiel cantonal de ressources et capacité économique –, la société – qualité de vie et cohésion – et l'environnement. En résumé, développement durable et capacité financière du canton devront si possible se compléter plutôt que s'exclure mutuellement.

1 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ EN TANT QUE PÔLE D'INNOVATION ET D'INVESTISSEMENT

Parler d'innovation et d'investissement entraîne évidemment l'ouverture d'un vaste champ des possibles. Dans ce premier objectif, le Canton en a entouré une multitude. Du côté de la ville de Berne, on souhaite tirer parti du potentiel de l'Hôpital de l'île pour que lui et son campus deviennent un site médical mondial de premier plan. Haute Ecole bernoise, Université de Berne ou encore Campus à construire du côté de Bienne participeront également à renforcer la place pédagogique cantonale. Pour relier les femmes, les hommes et les lieux, des infrastructures de transport de qualité sont primordiales. Or «la deuxième gare de Suisse (réd: Berne) souffre aujourd'hui de problèmes de capacité majeurs», déplore le Gouvernement. Tout cela doit cependant se faire grâce à une utilisation parcimonieuse du sol. Et grâce à une charge fiscale plus basse.

2 POUR DES SERVICES EFFICIENTS GRÂCE À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Administration, formation, justice, santé, agriculture, construction, énergie. Autant de domaines dans lesquels la transformation numérique a déjà commencé, se développe et devra assurément se poursuivre. En collaboration avec les Communes et en s'affranchissant des cloisonnements, Berne entend proposer des services numériques verticaux et horizontaux. Histoire de rester un employeur attractif, le Canton assure vouloir accompagner son personnel dans le changement de culture qu'implique la transformation numérique. L'Etat bernois veut également mettre un accent particulier dans le domaine du bâtiment, notamment des procédures d'octroi de permis et d'édition des plans. Et puisque l'on parle beaucoup d'énergie, une plateforme de données va être élaborée et mise à disposition pour être appliquée dans les domaines de l'énergie, du climat ou de l'aménagement du territoire, local et des sites.



3 FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, LA SÉCURITÉ ET L'INTÉGRATION

Panaché, ce troisième objectif inclut autant la question des effectifs de police et de ses missions, en renforçant notamment la protection des femmes et contre la cybercriminalité, que celle de l'insertion professionnelle, l'anticipation dans le domaine de la santé ou la réduction du risque de pauvreté dans le canton. Concrètement, le Gouvernement estime devoir mettre l'accent sur l'égalité des chances à tous les niveaux, notamment sur le marché de l'emploi, par exemple pour

les personnes dont les capacités sont limitées ou pour les gens en situation de handicap. On parlait de police, mais la sécurité passe également par le fait de se prémunir contre les risques naturels ou financiers. Le Canton veut ainsi soumettre à un examen le système de réduction des primes «dans l'optique d'une optimisation, tenant compte du mandat légal fixant le taux de bénéficiaires à au moins 25%». Les jeunes seront aussi aiguillés dans le domaine politique ou médiatique.

4 NOURRIR LA DIVERSITÉ ET LE BILINGUISME

Voilà un objectif qui doit réjouir le Jura bernois et le Seeland puisque les élus assurent vouloir exploiter le rôle de trait d'union du canton sur le plan national, a fortiori celui des langues. Si l'on constate à longueur d'année qu'il reste des progrès à effectuer au niveau du bilinguisme, il n'est jamais inutile de rappeler qu'il constitue l'une des forces du canton. Dans le détail, il s'agit d'améliorer l'enseignement des langues, par exemple au travers d'échanges linguistiques. Quant au projet Avenir Berne romande, il entend «générer de nouvelles impulsions pour le Jura bernois et la population francophone». Le Conseil exécutif aspire aussi à renforcer les régions et les faire travailler ensemble. Pour ce qui est de la diversité, elle sous-entend de tenir compte des différences religieuses ainsi que «de la proportion croissante de personnes sans confession».

5 POSER LES BASES D'UNE DURABILITÉ EFFECTIVE

Qu'entend-on ici par «durabilité effective»? Eh bien s'il espère atteindre son objectif de neutralité carbone d'ici à 2050, le Canton ferait bien de mettre les bouchées doubles. Pour cela, il affirme vouloir utiliser durablement et respectueusement le sol en tant que «ressource précieuse et non renouvelable», mais aussi améliorer la circularité de l'économie, la protection de la biodiversité, que l'on sait mise à mal autour du globe, et la promotion du bio tout court. «A cette fin, le potentiel de la transformation technologique et les programmes financés par la Confédération» sont à mettre à profit autant que faire se peut. Aussi, les objectifs de la Stratégie énergétique adoptée en 2006 devraient être atteints en 2035 déjà, et cela grâce notamment à l'efficacité énergétique et aux «agents locaux et renouvelables».

Baume-Schneider comme arbitre

TRANSFERT DE MOUTIER La conseillère fédérale propose de se mettre à disposition des Gouvernements jurassien et bernois.

La conseillère fédérale jurassienne Elisabeth Baume-Schneider est prête à jouer le rôle de médiatrice dans le cadre des difficiles négociations sur le montant de la péréquation financière lié au transfert de Moutier. Le Canton du Jura avait lui-même sollicité, en décembre, la médiation de la Confédération sur ce dossier qui retarde la signature du Concordat intercantonal. La cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP) a écrit aux deux Cantons pour leur dire qu'elle se mettait à leur disposition, a indiqué mercredi Jean-Christophe Geiser, responsable du dossier à

l'Office fédéral de la justice (OFJ), confirmant une information du «Quotidien jurassien». «A ma connaissance nous n'avons pas encore reçu de réponse de la part des deux Gouvernements», a précisé Jean-Christophe Geiser. La missive a été envoyée la semaine dernière à Berne et à Delémont. La Confédération tient un rôle d'arbitre en cas de difficultés dans les négociations entre les deux Cantons.

La signature du Concordat intercantonal, qui règle les modalités du transfert, se heurte à l'absence de consensus sur le montant que le Canton de Berne devrait verser au Can-

ton du Jura avec le départ de Moutier, qui doit devenir jurassien le 1er janvier 2026. Selon le quotidien «Blick», le Jura réclamerait 29 millions alors que Berne évoquerait 24 millions. A ce stade, aucun montant n'a officiellement été articulé.

Un rôle à clarifier

La péréquation financière vise à niveler les disparités financières cantonales. Le Jura et Berne sont les deux des cantons bénéficiaires de ce système. Le Concordat devrait être validé par les deux Gouvernements en ce début d'année et la procédure de consultation s'ouvrira ensuite. Une fois cette dernière terminée, les deux Exécutifs vont procéder à la signature du document qui sera soumis aux deux Parlements et à la popula-

tion. Les Chambres fédérales devront aussi se prononcer. Dans le magazine «Moutier dans le Jura», diffusé en décembre, les autorités jurassiennes écrivaient que le Concordat intercantonal était sur le point d'aboutir. A la tête du DFJP, Elisabeth Baume-Schneider devra accompagner le processus de changement de canton de Moutier. Son futur rôle est en cours de clarification, avait indiqué la semaine dernière l'OFJ. Simonetta Sommaruga avait aussi traité ce dossier sensible quand elle était cheffe du DFJP et n'avait jamais eu à se récuser. L'ex-conseillère fédérale avait alors demandé au Canton du Jura s'il voyait un problème à ce qu'une Bernoise se charge du dossier de la Question jurassienne, a précisé Jean-Christophe Geiser. **ATS**

On votera le 12 mars sur l'école secondaire

TRANSFERT DE MOUTIER

L'école secondaire de Moutier est au cœur des questionnements, par rapport au transfert de la ville dans le Jura à l'horizon 2026. Les élèves scolarisés pourraient continuer à se rendre dans la même école ou dans un nouvel établissement qui pourrait voir le jour dans le Cornet. Une certitude: les habitants de Belprahon, Corcelles, Crémines, Elay, Eschert, Grandval, Perrefitte et Roches devront voter sur le sujet, le 12 mars.

Ce scrutin a été autorisé par la Préfecture du Jura bernois, lit-on dans la «Feuille d'avis du district», ce mercredi. Concrè-

tement, les deux options qui doivent passer devant le peuple sont de continuer à envoyer les jeunes à Moutier ou d'installer une école secondaire dans laquelle un crédit a déjà été accepté en ce sens, et cela en collaboration avec l'école de Valbirse. Et si une ou plusieurs Communes votent différemment? Mystère. Quoi qu'il en soit, les oppositions à la décision préfectorale peuvent encore être soumises au Conseil exécutif. «Un recours peut être interjeté contre la présente décision, dans les 30 jours à compter respectivement de sa notification ou sa publication», lit-on enfin dans la «Feuille officielle». **AWA-DSH**